

la dépendance économique
des entreprises du canton de genève

n° 16
octobre 80

Analyse par type et degré de dépendance,
région et branche économique

Publications du service cantonal de statistique

PERIODIQUES

● **Bulletin statistique**

Publication trimestrielle de tableaux statistiques présentant l'évolution démographique et économique à Genève, complétée chaque mois intermédiaire par une mise à jour succincte (2 pages).

● **Indices des prix à la consommation**

Feuille mensuelle de tableaux et commentaires (2 pages).

● **Reflets conjoncturels**

Publication trimestrielle présentant les résultats du test conjoncturel et un choix de statistiques, sous forme de graphiques, ainsi qu'une appréciation de la conjoncture (8 pages).

● **Annuaire statistique**

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles, paraissant au mois d'octobre (environ 300 pages).

● **Memento statistique genevois**

Aperçu des données annuelles de base les plus récentes, sous forme d'un dépliant paraissant au mois de mai.

Prix 1980

Abonnement¹⁾
(12 numéros) : 23 F.
Prix du numéro :
Bulletin trimestriel : 4 F.
Complément mensuel : 0,50 F.

Abonnement : 12 F.

Abonnement : 8 F.
Prix du numéro : 2 F.

33 F.

NON PERIODIQUES²⁾

● **Aspects statistiques**

Cahiers consacrés à la présentation, brièvement commentée, de statistiques spécifiques (résultats d'enquêtes, de scrutins, brèves études).

selon l'importance

● **Etudes**

Publications réservées à l'analyse détaillée d'un domaine ou d'un problème particuliers.

selon l'importance

1) y compris les "Aspects statistiques" et les "Reflets conjoncturels".

2) voir liste en troisième page de couverture.

Rédaction, commandes et envoi :

Service cantonal de statistique, 8, rue du 31-décembre
Case postale 306, 1211 Genève 6
Tél. : (022) 36 14 00
Compte de chèques : 12 - 6 310

Reproduction autorisée avec mention de la source.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE - GENEVE
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

la dépendance économique des entreprises du canton de genève

analyse par type et degré de dépendance, région
et branche économique

octobre 1980

sommaire

	Page
RESUME	3
CHAPITRE I : ASPECTS QUALITATIFS	5
1. Cadre général	5
2. Objet de l'analyse	5
3. De la genèse de la dépendance à la concentration économique	7
CHAPITRE II : DEPENDANCE ECONOMIQUE DES ENTREPRISES DU CANTON	10
1. Bilan général	10
2. Dépendance économique selon le secteur	12
3. Types de dépendance	14
CHAPITRE III : ASPECTS REGIONAUX DE LA DEPENDANCE ECONOMIQUE	17
1. Part de la Suisse	17
2. Importance des différents cantons	18
3. Importance des différents pays	20
CHAPITRE IV : ASPECTS SECTORIELS DE LA DEPENDANCE ECONOMIQUE	23
1. Degrés de dépendance	23
2. Origine et type de contrôle	25
ANNEXE : TABLEAUX STATISTIQUES DETAILLES	30

liste des informations de nature statistique

Tableau

1	Degré de dépendance de l'économie genevoise, par secteur	12
2	Degré de dépendance de l'économie genevoise, par type de dépendance	16
3	Emplois dépendant d'entreprises suisses	19
4	Emplois dépendant d'entreprises étrangères	21
5	Emplois et degré de dépendance économique, par classe économique	24
6	Répartition par classe économique des emplois dépendant de l'extérieur, selon la région d'origine	30
7	Répartition par région des emplois dépendant de l'extérieur, selon la classe économique	31

Encadré

.	Source et définitions générales	11
.	Définitions, méthodes et limites de l'analyse	13
.	Définition de l'origine des entreprises	18

Graphique

1	Emplois du canton selon le type de dépendance des entreprises	10
2	Répartition des emplois des entreprises dépendant de l'extérieur du canton	17
3	Emplois selon l'origine des entreprises, par branche économique	26
4	Répartition des emplois selon le type de dépendance et l'origine des entreprises, par classe économique	28

Symbole

0	Donnée inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
-	Donnée nulle
.	Aucune donnée ne peut correspondre à la définition

résumé

Le problème des liens existant entre les entreprises actives à Genève et des entreprises extérieures au canton est fréquemment évoqué, à Genève notamment, sur la base de cas particuliers que l'on généralise à défaut d'un bilan global. C'est pourquoi, à la demande du chef du département de l'économie publique, le service cantonal de statistique a analysé de façon complète le phénomène de la dépendance économique des entreprises genevoises grâce à une exploitation des résultats du recensement fédéral des entreprises de 1975. Basée sur les nombres d'entreprises et d'emplois, à temps plein ou partiel, cette étude couvre tous les secteurs et branches économiques à l'exception de l'agriculture. Elle porte sur toutes les régions dont des firmes contrôlent des entreprises ayant une activité dans le canton. De cette analyse statistique inédite en Suisse ressort une image extrêmement nuancée dont les contours recouvrent les principales caractéristiques structurelles de l'économie genevoise.

En 1975, les 15 800 entreprises des secteurs secondaire et tertiaire du canton comptent 199 300 emplois. 14 300 entreprises (90,5%) offrant 122 700 emplois (61,6% des personnes occupées du canton) sont totalement indépendantes de l'extérieur et 98 sociétés (0,6%) ayant 8 600 salariés (4,3%) ne sont que partiellement contrôlées par des entreprises d'autres régions. 1 400 entreprises (8,9% du total) regroupant 67 900 emplois peuvent être qualifiées de dépendantes de l'extérieur du canton (voir graphique 1 page 10 et tableau 1 de synthèse page 12). Les emplois "dépendants" sont proportionnellement plus nombreux dans le secteur public au sens large (42,2% des emplois de ce secteur) que dans le secteur privé (31,3%). S'expliquant par l'intégration de l'économie cantonale dans le cadre national, par l'attractivité de Genève pour des implantations d'entreprises ou d'institutions internationales et par les conséquences du mouvement de concentration économique, la dépendance économique revêt des aspects variés, comme le montre le bilan suivant :

Emplois dans des entreprises dépendant de l'extérieur

	Nombre d'emplois	%	% des emplois du canton
. entreprises privées avec siège hors du canton	16 100	23,7	8,1
. entreprises privées avec participations financières suisses majoritaires	12 100	17,8	6,1
. entreprises privées avec participations financières étrangères majoritaires	15 000	22,1	7,5
. organisations internationales non gouvernementales	3 200	4,7	1,6
. organisations internationales gouvernementales, missions permanentes	15 300	22,6	7,7
. secteur public fédéral	6 200	9,1	3,1
Emplois dans des entreprises dépendant de l'extérieur du canton	67 900	100,0	34,1

A noter que le degré de dépendance est plus marqué pour les entreprises d'au moins 100 personnes (46,3% en termes d'emplois, mais 37,3% seulement sans les organisations internationales) que pour les plus petites (19,9%).

Analysée par région d'origine des entreprises (sans tenir compte des organisations internationales), la dépendance économique révèle l'importance des liens avec la Suisse (69,5% des emplois "dépendants"), les Etats-Unis (15,0%) et

l'Europe (14,5%). Pour la Suisse, les cantons de Zurich (26,1% des emplois "dépendants"), de Berne (15,6%) et de Bâle-Ville (8,9%) occupent les premières places. En tenant compte du poids économique des cantons (mesuré en termes d'emplois) et en éliminant les administrations et entreprises publiques fédérales, l'influence relative des cantons avec le sud et l'est de la Suisse ainsi qu'avec la région alpine confirme que les clivages régionaux ne correspondent pas aux régions linguistiques.

Parmi les pays européens, la France (5,7% des emplois "dépendants") et le Royaume-Uni (3,2%) ont une influence significative alors que l'Allemagne ne joue qu'un rôle très effacé (0,5%). L'intensité des relations économiques entre Genève et la France est confirmée par d'autres indicateurs.

Le degré de dépendance du secteur secondaire (23,4% en termes d'emplois - 30,8% pour l'industrie) est moindre que celui du tertiaire (38,2% et 29,1% sans les organisations internationales) : 19,0% des emplois "dépendants" se situent dans le secondaire et 81,0% dans le tertiaire. La proportion d'emplois dépendant d'entreprises extra-régionales varie fortement d'une branche à l'autre.

Dans le secondaire, 78,3% des emplois d'entreprises dépendant de l'extérieur sont contrôlés par la Suisse, 11,8% par l'Europe et 9,9% par les Etats-Unis. Dans le tertiaire, ces proportions sont de 44,1% pour la Suisse, 10,2% pour l'Europe, 11,5% pour l'Amérique du Nord et 33,6% pour les organisations internationales. A noter que 23,8% des emplois dépendant de la Suisse alémanique se situent dans le secondaire contre 58,8% pour ceux contrôlés par des entreprises romandes.

L'intégration du secteur secondaire et, en particulier, de l'industrie est principalement nationale alors que celle du tertiaire, plus marquée, a une dimension internationale. L'attractivité de Genève au plan international, qui résulte d'une utilisation judicieuse des atouts du canton, lui a permis de développer un important "tertiaire international". Les liens entre de nombreuses entreprises du secondaire et de puissants groupes industriels suisses, qui occupent de solides positions, permettent de répondre souvent aux nouveaux impératifs de la concurrence internationale. Face à la concentration économique, qui porte surtout sur des entreprises moyennes, subsistent et se développent de nombreuses petites entreprises, juridiquement indépendantes, dont la force réside notamment dans la spécialisation, la mobilité et la rapidité d'adaptation.

chapitre I

aspects qualitatifs

1. Cadre général

L'analyse de la dépendance économique d'un canton s'insère dans une problématique dont les thèmes multiples suscitent, depuis quelques années, un vif intérêt en Suisse. Parmi ces thèmes, dont certains ne sont qu'effleurés ou constituent une toile de fonds, on peut mentionner la forte intégration de la Suisse à l'économie mondiale et sa participation intense aux échanges internationaux, le large éventail des services offerts par la place financière helvétique; l'implantation de nombreuses grandes entreprises étrangères sur le sol national, le regroupement dans des sociétés holding domiciliées en Suisse d'entreprises de production ou de vente appartenant à de grandes sociétés transnationales; les rapports entre les diverses régions linguistiques du pays, les conséquences de la spécialisation économique à l'échelon régional, la concentration économique, en particulier, la concentration régionale des centres de décision, la prééminence du "triangle d'or"¹⁾ sur les autres régions de la Suisse.

Des questions multiples surgissent. Elles portent sur les rapports économiques entre les divers cantons et régions de la Confédération, d'une part, entre la Suisse et les autres pays, d'autre part. Plus précisément, elles concernent les liens de dépendance entre les diverses entités géographiques ainsi que l'attractivité de certains centres, la mise en valeur des atouts régionaux par une judicieuse spécialisation économique, l'adaptation des structures économiques de la Suisse et de ses régions aux tendances nouvelles de la division internationale du travail.

La présente analyse est une modeste contribution à la problématique qu'ouvrent ces grands thèmes. Par un raisonnement en termes d'emplois, elle cherche à dégager l'influence économique des diverses régions (cantons ou pays) sur l'économie genevoise et ses branches d'activité.

2. Objet de l'analyse

Portant sur un aspect particulier des relations de la dépendance et du rayonnement économiques, cette étude s'efforce de déterminer dans quelle mesure les emplois du canton de Genève dépendent d'entreprises genevoises (c'est-à-dire locales) ou extra-régionales. Si le thème est limité, il permet une approche statistique propre à dissiper certaines affirmations non fondées sur des faits mesurables.

1) Défini de façon diverse et plus ou moins extensive, "le triangle d'or" couvre une région intégrant, en général, les agglomérations de Bâle, Berne et Zurich.

La notion de dépendance économique n'est qu'un aspect des liens entre une région et l'extérieur et elle est encore limitée par la définition qui est retenue afin de pouvoir procéder à la mesure quantitative du phénomène compte tenu des informations disponibles. Cette définition est la suivante :

Une entreprise active dans le canton de Genève et ses emplois sont dépendants si l'une ou l'autre de ces conditions est satisfaite :

- *le siège administratif, qui assure la direction de l'entreprise, se situe dans une autre région;*
- *la majorité du capital de l'entreprise appartient à une ou plusieurs autres entreprises dont le siège est extérieur au canton;*
- *les organes de direction ou de contrôle, dans le cas des administrations publiques ou privées, sont majoritairement extérieurs à la région¹⁾.*

D'emblée, il faut remarquer que, dans tous les pays, les économies régionales sont, par leur nature même, profondément imbriquées les unes aux autres : non délimitées par des frontières économiques, elles se caractérisent principalement par leur ouverture sur l'extérieur et, en premier lieu, sur les autres régions de leur pays. Cette ouverture se manifeste par de multiples relations, dont le nombre et l'intensité révèlent leur degré d'intégration à l'espace national et leur dépendance mutuelle. Très généralement, l'intégration économique est particulièrement forte dans les petits pays, même en l'absence d'un pôle de développement dominant. Elle l'est également pour les régions urbaines, qui constituent des marchés de grande dimension, où de nombreuses entreprises établissent des centres de direction, des représentations, des points de vente ou des unités de production que ce soit pour satisfaire des besoins locaux ou pour répondre à la demande en biens et services intermédiaires d'autres entreprises établies dans la région, pour bénéficier de l'offre en matière d'infrastructure et d'équipement ou encore en main-d'oeuvre qualifiée et services divers.

A l'échelon international, l'attractivité des différents pays pour l'implantation d'entreprises étrangères découle de facteurs multiples. Il s'agit, par exemple, de richesses naturelles, de main-d'oeuvre bon marché, de vastes marchés. Pour la Suisse, les conditions favorables à de telles implantations sont cependant autres : position géographique centrale en Europe, politique de neutralité, stabilité politique intérieure, sécurité de droit, notamment par une stricte séparation des pouvoirs, libéralisme économique largement appliqué, stabilité des prix et des coûts, application continue de la paix du travail, monnaie traditionnellement forte, système bancaire développé et actif à l'échelle internationale, liberté des mouvements de capitaux, dispositions juridiques et fiscales libérales, niveau de qualification élevé de la main-d'oeuvre, qualité de la recherche et du développement, savoir-faire dans les techniques de production avancées, infrastructures et équipement de bonne qualité et relativement complets en matière industrielle et commerciale. Face à ces arguments

1) Il s'agit, en particulier, des organisations internationales, gouvernementales ou privées, de l'administration fédérale et des entreprises publiques fédérales.

positifs, cités par nombre de dirigeants de sociétés étrangères établies en Suisse, il convient de relever les problèmes posés, au cours des quinze dernières années, par la difficulté du recrutement de main-d'oeuvre pour des sociétés en expansion rapide et la forte appréciation du franc qui a frappé principalement les entreprises ayant une activité de production en Suisse.

En plus de ces caractéristiques générales, valables pour toute la Suisse, Genève offre quelques autres conditions favorables à l'implantation de sociétés étrangères : facilité de transports et communications grâce à son aéroport, taille humaine de l'agglomération qui limite le temps de déplacement, cadre de vie agréable, réseau de télécommunications très développé, présence de personnel multilingue, large éventail de services commerciaux et bancaires, proximité des organisations internationales.

Enfin, il convient de signaler que la seconde face du phénomène de la dépendance économique, à savoir le contrôle d'établissements ou d'entreprises extra-régionales par des sociétés genevoises n'est pas abordé, faute de données suffisantes. Par ailleurs, cette analyse étant inédite, il n'est pas possible d'établir des comparaisons avec la situation d'autres cantons.

3. De la genèse de la dépendance à la concentration économique

La présence dans un cadre régional d'entreprises extérieures, que cherche à appréhender et à mesurer l'analyse de la dépendance économique, a une double origine : la création d'établissements ou d'entreprises par des sociétés extra-régionales (a), le rachat ou le contrôle d'entreprises locales par des sociétés extra-régionales (b).

(a) La création d'établissements ou d'entreprises par des sociétés extra-régionales résulte de :

- . l'extension de l'activité d'une entreprise extra-régionale dans la région considérée;
- . la décentralisation de l'activité d'une entreprise extra-régionale;
- . le développement d'une nouvelle activité d'une entreprise extra-régionale qui s'implante dans la région et crée un nouvel établissement en vue de diversifier l'activité de la société-mère.

Ces créations d'établissements, qui ont pour but la diversification de l'activité et la décentralisation géographique des entreprises extra-régionales, élargissent, dans un premier temps, le nombre et l'éventail régional des unités économiques et des emplois. Ce gain net peut être toutefois affaibli ou annulé au cas où ces nouveaux établissements concurrencent les producteurs locaux. En revanche, l'implantation d'une entreprise ne concurrençant pas directement les producteurs locaux ne se traduit que par une concurrence accrue sur le marché des facteurs de production, notamment sur le marché du travail.

- (b) Par la reprise d'entreprises existantes, l'intervention d'entreprises extra-régionales répond notamment aux mêmes objectifs que la création de nouveaux établissements : extension, décentralisation ou diversification de l'activité de l'entreprise extérieure, sans toutefois modifier, dans un premier temps, le volume ou la nature de la production régionale. Il faut relever que la prise de participation ou de contrôle peut être subie avec résignation ou recherchée avec obstination. En effet, il peut s'agir, pour une entreprise puissante, de mettre la main sur des acquis de la recherche et du développement, sur un savoir-faire particulier, sur des techniques de production avancées, sur un réseau de vente ou une clientèle prometteuse, cas qui s'interprètent comme un appauvrissement de l'autonomie économique régionale. Mais souvent, par la prise de participation d'une autre entreprise, le potentiel d'innovation est renforcé, la gestion de l'entreprise est modernisée, de nouveaux marchés sont accessibles, la capacité financière s'accroît, des emplois sont préservés, des fermetures prévisibles sont évitées. Ce type de rachat, loin d'affaiblir l'économie locale, favorise le maintien et le développement de ses capacités.

Le phénomène de la dépendance s'inscrit toutefois dans un mouvement de concentration économique selon lequel les grandes entreprises se développent plus fortement que les plus petites ou aux dépens de celles-ci.

Le mouvement de concentration économique¹⁾ a été particulièrement manifeste en Suisse jusqu'au milieu des années soixante en raison de la multitude de très petites entreprises (moins de 50 personnes occupées), puis il s'est ralenti et a frappé principalement des entreprises moyennes (de 50 à 499 personnes occupées) sous l'effet de l'élargissement des marchés, de la pression de la concurrence internationale et de la nécessité d'amplifier les efforts de recherche et de développement. Le niveau de la concentration économique reste cependant plus faible en Suisse que dans les autres pays européens et il est moins élevé en Europe qu'aux Etats-Unis. Selon certains, la Suisse est encore "sous-concentrée" en regard des nouveaux impératifs de l'innovation technique et de la concurrence internationale.

La poursuite du mouvement de concentration économique s'oriente actuellement, en Suisse comme à l'étranger, vers une configuration caractérisée par un petit nombre de grandes entreprises et un grand nombre de petites entreprises. Cette coexistence d'entreprises de tailles extrêmes, qui semble faciliter le processus de restructuration, s'établit au détriment des sociétés de moyenne importance.

Les petites entreprises, souvent hautement spécialisées, qualifiées et mobiles, travaillent souvent pour le marché intérieur et/ou comme sous-traitants capables d'offrir des produits sur mesure ou "à façon". Leur force réside dans leur capacité de s'adapter avec souplesse et rapidité à des besoins variés et dans leur faculté d'application des innovations techniques à la solution de problèmes particuliers. Leur activité tend plus à offrir des solutions à des problèmes variés ou à des besoins particuliers qu'à vendre des biens ou services

1) Voir à ce sujet le "rapport sur l'état de la concentration économique en Suisse" de l'office fédéral des questions conjoncturelles du département fédéral de l'économie publique (mai 1979) sur lequel se basent les remarques qui suivent.

banalisés. Par la création de nouvelles générations de petites entreprises compétitives, leur part dans l'économie nationale a de fortes chances de rester stable.

Face à la constellation des petites entreprises, les grands groupes se renforcent. Ceux-ci ont généralement une puissante capacité financière, une intense activité internationale, un potentiel élevé de recherche et d'innovation¹⁾. Ils bénéficient d'économie d'échelle tant pour la recherche et le développement que pour la production et la gestion. Ils sont capables d'équilibrer les risques par la diversification des activités et la décentralisation géographique. Leur taille et leur solidité leur autorisent également un accès aisé aux marchés financiers. Les grands groupes suisses affrontent de façon satisfaisante la concurrence internationale. Ils montrent une forte capacité de résistance et d'adaptation aux aléas de la conjoncture car ils développent, en règle générale, une activité dans des domaines structurellement compétitifs.

Les activités internationales revêtent une importance essentielle pour un petit pays fortement industrialisé. Le maintien de cette orientation nécessite actuellement non seulement un dynamisme en matière d'exportation mais aussi le développement de la production à l'étranger : la connexion existant entre exportations et production à l'étranger est aujourd'hui évidente. Celle-ci est principalement réalisée par les grandes entreprises helvétiques²⁾.

Les difficultés structurelles semblent plus marquées pour les moyennes entreprises. Elles sont menacées par la production étrangère de masse et la capacité d'innovation des grandes entreprises (bien que souvent leur savoir-faire soit élevé) sans bénéficier de la souplesse et de la haute spécialisation des petites unités. De plus, elles occupent, en Suisse, souvent des segments de marché particulièrement exposés et à l'avenir incertain.

La configuration de l'économie genevoise, caractérisée notamment par de nombreuses petites entreprises dynamiques, par l'implantation de sièges de grandes sociétés transnationales et l'intégration d'entreprises locales dans de puissants groupes, paraît correspondre de façon prometteuse aux nouveaux impératifs de développement économique.

1) Selon une récente enquête de l'office fédéral de la statistique portant sur l'année 1977, 1/4 des dépenses de recherche et de développement (R + D) des entreprises était engagé à l'étranger. Les six principales entreprises suisses occupaient les 2/5 du personnel affecté à la R + D dans l'économie privée et assumaient la même proportion de ce type de dépense. Les 14 principales entreprises suisses qui ont une part d'environ 50% du chiffre d'affaires global d'un échantillon représentatif d'entreprises, ont réalisé les 2/3 des dépenses de R + D de l'économie privée suisse.

2) Par l'internationalisation de sa production, l'industrie suisse a implanté des centres de production à l'étranger qui, selon des estimations récentes, regroupent l'équivalent des 3/4 des emplois de l'industrie en Suisse. Les 9/10 de ces emplois extérieurs dépendent des 35 plus grandes entreprises industrielles helvétiques.

chapitre II

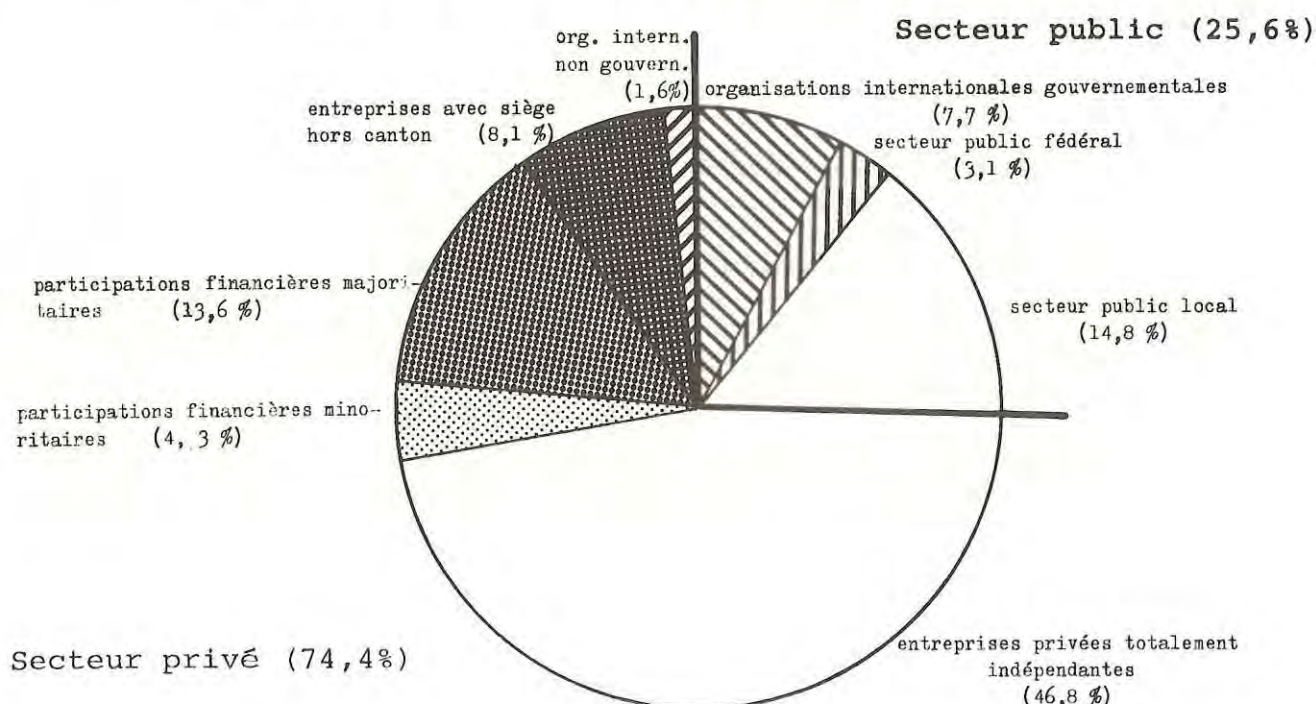
dépendance économique des entreprises du canton

1. Bilan général

Globalement, 8,9% des entreprises actives dans le canton dépendent de l'extérieur et elles regroupent 34,1% des emplois du canton. Autrement dit, 14 356 entreprises sur 15 753 sont indépendantes (ou partiellement dépendantes) et celles-ci occupent 131 328 personnes sur les 199 254 emplois du canton. Les entreprises privées dépendantes de l'extérieur (7,9% des entreprises) offrent 23,3% des emplois du canton; dans cette catégorie entrent les organisations internationales non gouvernementales (0,7% des entreprises et 1,6% des emplois du canton). Les organisations internationales gouvernementales (0,8% des entreprises) rassemblent 7,7% des personnes occupées. Bien que souvent leurs sièges soient établis à Genève, ces organisations ne constituent pas des entreprises locales sans pour autant dépendre d'un pays ou d'un groupe de pays particulier. Le secteur public fédéral - administrations et entreprises publiques fédérales - (0,2% des entreprises) regroupe 3,1% des emplois du canton; quoique leurs centres de décision ne se situent pas dans le canton, ces organismes ont une politique qui tient compte, dans une large mesure, des intérêts économiques régionaux et collaborent avec les instances locales.

Graphique 1

Emplois du canton selon le type de dépendance des entreprises



SOURCE ET DEFINITIONS GENERALES

Source et portée des données

- Toutes les données sur les emplois et les entreprises sont issues du recensement fédéral des entreprises de 1975 (RFE 75) et se rapportent à la situation du mois de septembre 1975.
- L'agriculture n'est pas comprise dans cette analyse (663 exploitations agricoles et 4 043 personnes occupées). En revanche, les organisations internationales gouvernementales sont incluses (bien que non recensées en 1975) grâce à une enquête complémentaire du SCS réalisée en 1976. Le personnel de maison, les travailleurs à domicile et le personnel consulaire n'ont pas été recensés en 1975 et ne sont pas compris.

Définitions

- L'entreprise est une unité économique autonome; elle est juridiquement indépendante et est constituée pour réaliser une activité économique. Seules les entreprises occupant au moins une personne sont prises en considération. Les divers types de sociétés sont considérés comme des entreprises de même que les associations et fondations, pour autant qu'elles emploient du personnel rémunéré. Pour les administrations publiques, la notion d'entreprise est appliquée par analogie à de grandes unités administratives ayant un certain degré d'autonomie.

Une entreprise est formée d'un ou de plusieurs établissements. Celui-ci est un lieu topographique distinct dans lequel une entreprise déploie son activité.

Pour cette analyse, les établissements (succursales, agences, représentations) d'entreprises dont le siège est extérieur au canton (entreprises extra-régionales) sont regroupés par entreprise et comptés comme une entreprise. Le nombre d'entreprises est l'effectif de celles qui sont actives à Genève.

- Les emplois totaux (à plein temps ou à temps partiel) sont pris en considération.
 - Les activités économiques sont classées selon la nomenclature du RFE 75 qui associe à chaque établissement et à chaque entreprise une branche ou une classe économique se rapportant à son activité principale. La classe économique correspond au premier niveau de détail de la nomenclature et la branche au deuxième; la nomenclature fédérale a deux autres niveaux plus détaillés.
- Le classement portant sur les entreprises et non les établissements comme dans les publications courantes, des différences peuvent apparaître.

L'autonomie régionale est plus marquée pour les petites entreprises que pour les "grandes". En effet, 91,1% des entreprises de moins de 100 personnes sont totalement indépendantes de l'extérieur et elles occupent près de 4/5 (79,2%) des personnes travaillant dans cette catégorie d'entreprises. En revanche, 41,0 % des entreprises de 100 personnes ou plus dépendent totalement de l'extérieur et 4,1% en dépendent partiellement; en termes d'emplois, 46,3% des personnes occupées par de "grandes" entreprises travaillent dans des entreprises extra-régionales et 7,3% dans des entreprises genevoises dépendant partiellement de l'extérieur.

2. Dépendance économique selon le secteur

L'analyse de la dépendance économique du canton selon l'appartenance sectorielle des entreprises montre que ce phénomène est moins marqué dans le secteur privé que dans le secteur public (tableau 1). Seulement 8,1% des entreprises privées, offrant 31,3% des emplois du secteur privé (ou 23,3% des emplois du canton), dépendent de l'extérieur. En tenant compte de plus des liens de dépendance partiels (participations financières extra-régionales minoritaires ou indéterminées, intégration dans un groupe national), qui concernent 0,6% des entreprises privées (5,8% des emplois "privés"), on constate que 91,3% des entreprises privées sont totalement auto-

Tableau 1

Degré de dépendance de l'économie genevoise, par secteur

Secteur	Entreprises		Emplois	
	Nombre	%	Nombre	%
Secteur privé				
Ensemble des entreprises	15 506	100,0	148 205	100,0
Moins : Entreprises dépendant totalement de l'extérieur	1 251	8,1	46 378	31,3
Entreprises dépendant partiellement de l'extérieur	98	0,6	8 648	5,8
Entreprises privées indépendantes de l'extérieur	14 157	91,3	93 179	62,9
Secteur public				
Ensemble des entreprises	247	100,0	51 049	100,0
Moins : Entreprises du secteur public fédéral	23	9,3	6 215	12,2
Organisations internationales gouvernementales et missions permanentes	123	49,8	15 333	30,0
Entreprises du secteur public local	101	40,9	29 501	57,8
Secteurs privé et public				
Ensemble des entreprises	15 753	100,0	199 254	100,0
Moins : Entreprises privées dépendant totalement de l'extérieur	1 251	7,9	46 378	23,3
Organisations internationales gouvernementales et missions permanentes	123	0,8	15 333	7,7
Entreprises du secteur public fédéral	23	0,2	6 215	3,1
Entreprises privées dépendant partiellement de l'extérieur	98	0,6	8 648	4,3
Entreprises indépendantes de l'extérieur	14 258	90,5	122 680	61,6

nomes et qu'elles occupent 62,9% des personnes occupées dans le secteur privé. Les organismes publics locaux (40,9% des "entreprises" du secteur public) rassemblent 57,8% des emplois de la fonction publique, ce qui représente 14,8% de l'ensemble des emplois du canton. Près du 1/3 des personnes occupées dans le secteur public travaillent dans des organisations internationales et environ 1/8 dans des organismes fédéraux établis à Genève.

Dans le secteur public, environ 9 personnes occupées sur 10 travaillent dans des entreprises d'au moins 100 salariés. Pour le secteur privé, on constate que le phénomène de la dépendance économique est plus sensible pour les grandes entreprises que pour les plus petites. En termes d'emplois, 18,0% des personnes occupées par des entreprises de moins de 100 personnes travaillent dans des entreprises dépendant de l'extérieur alors que cette proportion s'élève à 50,9% pour les plus grandes entreprises; 4/5 (81,0%) des emplois des entreprises privées de moins de 100 personnes sont offerts par des entreprises locales mais seulement légèrement plus de 1/3 (36,1%) le sont par de grandes entreprises complètement indépendantes de l'extérieur. La taille moyenne des entreprises privées est de 10 personnes, celle-ci s'élève à 37 pour les entreprises totalement dépendantes de l'extérieur et s'abaisse à 7 personnes pour les entreprises régionalement indépendantes. Cette relation se vérifie également à l'intérieur du groupe des entreprises d'au moins 100 personnes : leur taille moyenne est de 372 pour les "dépendantes" et de 212 pour les "autonomes" par rapport à l'extérieur (taille moyenne des "grandes entreprises" : 309 personnes).

DEFINITIONS, METHODE ET LIMITES DE L'ANALYSE

Définitions

• La dépendance économique recouvre trois aspects :

- a) les établissements dont le siège est situé dans un autre canton
Le siège administratif ou la direction de l'entreprise se situe dans un autre canton, alors qu'à Genève sont implantés des établissements secondaires (par exemple : des agences, des succursales, des représentations). Ceux-ci sont regroupés par entreprise et sont comptés comme une entreprise;
- b) les entreprises dont la majorité du capital appartient à d'autres entreprises (filiales)
La majorité du capital (51% ou plus) d'une entreprise ayant son siège à Genève appartient à une ou plusieurs autres entreprises extérieures au canton. Les agences, représentations ou succursales d'entreprises étrangères, qui ne sont pas constituées en sociétés de capitaux en Suisse, sont incluses dans cette catégorie;
- c) les organisations internationales
Les organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales sont dépendantes de l'extérieur sans être toutefois liées à des pays particuliers. Les missions permanentes ne sont pas rattachées aux Etats qu'elles représentent : d'une part, leur activité est dépendante de celle des organisations internationales; d'autre part, les effectifs employés par chaque pays ne sont pas connus.

• La pénétration économique recouvre deux notions :

- a) la dépendance économique, définie ci-dessus, et
- b) les participations financières minoritaires
Les entreprises avec siège à Genève dont moins de 50% du capital appartient à une ou plusieurs entreprises extérieures au canton.

- La notion de pénétration économique peut être élargie en incluant encore :
 - a) les entreprises intégrées dans un groupe national
Pratiquement, il s'agit de coopératives de consommation dont l'autonomie locale ou l'intégration nationale restent inextricables;
 - b) les participations financières indéterminées
Le degré de participation et/ou l'origine des entreprises qui participent au capital des sociétés concernées restent inconnus.
- Le degré de dépendance économique est le rapport entre le nombre d'emplois (ou d'entreprises) dépendant de l'extérieur et le nombre d'emplois (ou d'entreprises) totaux (dépendants ou non) à Genève.

Méthode et limites de l'analyse

- Les divers liens de dépendance sont déterminés à partir des réponses contenues dans le RFE 75 et grâce à des recherches complémentaires se rapportant à l'année 1975, en recourant notamment à des rapports de la commission suisse des cartels, à l'annuaire de la Banque nationale suisse et au registre suisse du commerce. Les entreprises de 100 personnes et plus ont été examinées individuellement comme certaines autres entreprises plus petites susceptibles d'être contrôlées par l'extérieur du canton.
- Les participations financières sont minoritaires ou majoritaires sans autre distinction. En effet, les participations majoritaires sont dans une très forte proportion supérieures à 50%.
- Les participations minoritaires sont étonnamment peu nombreuses (59 cas dont 13 d'entreprises genevoises) et il n'a pas été possible de les vérifier par des recherches complémentaires.
- Le degré de participation est un indicateur relatif de l'importance du contrôle et de la capacité d'orientation de l'entreprise. En effet, une participation minoritaire peut permettre le contrôle absolu d'une entreprise dont le reste du capital est très largement réparti dans le public; d'autre part, la société participante, un holding par exemple, peut orienter plus ou moins fortement l'activité de l'entreprise selon qu'il s'agit d'une société de contrôle, de financement ou de participation.
- Seuls les liens de dépendance directe sont enregistrés. Un établissement d'une entreprise dont le siège est situé dans un autre canton dépend directement de celui-ci bien que cette entreprise puisse être contrôlée, à son tour, par une entreprise d'une autre région ou du canton de Genève. Les participations financières sont également saisies au premier degré. Les participations indirectes, notamment celles passant par des sociétés holding, ne sont pas identifiées. De même, les participations croisées ne sont pas décelées bien qu'elles existent fréquemment dans les "groupes" d'entreprises.
- La dépendance économique peut prendre d'autres formes que celles retenues dans cette étude : sous-traitance, contrats de représentation, fournisseurs ou acheteurs uniques, contrôle entraîné par un fort endettement, dépôts d'actions avec procuration générale de représentation, concentration des mandats dans des conseils d'administration, intégration cartellaire, etc.

3. Types de dépendance

Les différents types de dépendance économique (tableau 2, page 16) permettent de retracer les décomptes présentés dans les deux premiers paragraphes. De la ligne 1 à la ligne 5, les divers types de dépendance et de pénétration économiques sont présentés : le "bloc" 2 détaille les divers aspects de la dépendance économique et le "bloc" 4 met en évidence les liens de dépendance partielle qui permettent de définir la pénétration économique de l'extérieur

dans le canton de Genève. Le "bloc" 6 opère le passage entre les entreprises privées et publiques indépendantes de l'extérieur et les seules entreprises privées locales. Enfin, le "bloc" 8 montre les participations financières qui existent entre les entreprises genevoises indépendantes de l'extérieur.

En conclusion de ce chapitre, on retiendra que la dépendance économique des entreprises actives à Genève recouvre une large variété de situations et de degrés (administrations fédérales, organisations internationales, agences, succursales et représentations avec siège hors du canton, entreprises contrôlées financièrement); elle ne saurait s'interpréter de façon simpliste comme une mainmise menaçante de l'extérieur sur l'économie locale. Ce phénomène révèle également l'attractivité des implantations sur sol genevois¹⁾. D'un point de vue économique²⁾, il faut remarquer que les décisions ayant trait au développement d'unités de production (implantations, investissements, politique d'embauche, gamme de production, etc.) se prennent par les entreprises à un niveau microéconomique; les conséquences macroéconomiques de ces choix n'interviennent que rarement dans la prise de décision. Dans l'optique du développement économique régional et dans un cadre libéral, il est possible de poser la question de savoir si une entreprise locale obéit à une rationalité économique distincte de celle d'une entreprise extra-régionale envers des objectifs généraux de croissance et d'équilibre économique régionaux. Un autre aspect de cette question est de savoir si une entreprise locale a une mobilité spatiale différente de celle d'une entreprise extra-régionale (cas des transferts d'unités de production) compte tenu des coûts globaux généralement élevés des changements de lieu d'implantation³⁾. Dans une phase de redéploiement structurel, la stabilité de certaines unités de production peut, paradoxalement, être un signe d'immobilisme alors que leur mutation peut révéler une adaptation aux nouvelles conditions économiques. Les données disponibles ne permettent pas d'apporter des réponses à ces interrogations.

1) Le cas des organisations internationales, qui rassemblent 27,2% des emplois "dépendants", est particulièrement révélateur de cet aspect de la question.

2) A un autre niveau, l'éloignement des centres de décision, en cas de gestion centralisée, peut soulever des difficultés lors de négociations avec des représentants du personnel ou d'autres instances régionales.

3) Le contenu du projet d'étude sur la "faisabilité d'un déplacement du siège de l'OMS" constitue un exemple récent connu du public.

Tableau 2

Degré de dépendance de l'économie genevoise, par type de dépendance

Type de dépendance	Entreprises		Emplois	
	Nombre	%	Nombre	%
1. Ensemble des secteurs secondaire et tertiaire (1)	15 753	100,0	199 254	100,0
2. Moins : entreprises dépendant totalement de l'extérieur du canton				
. entreprises avec siège hors canton	632	4,0	22 302	11,2
. entreprises avec participations financières extérieures majoritaires	535	3,4	27 127	13,6
. organisations internationales gouvernementales et missions permanentes	123	0,8	15 333	7,7
. organisations internationales non gouvernementales	107	0,7	3 164	1,6
Total (2)	1 397	8,9	67 926	34,1
3. Entreprises ne dépendant pas totalement de l'extérieur (3) = (1-2)	14 356	91,1	131 328	65,9
4. Moins : entreprises dépendant partiellement de l'extérieur				
. entreprises intégrées dans un groupe national	2	0,0	4 337	2,2
. entreprises avec participations financières extérieures minoritaires	46	0,3	4 012	2,0
. entreprises avec participations financières indéterminées	50	0,3	299	0,1
Total (4)	98	0,6	8 648	4,3
5. Entreprises privées et publiques indépendantes de l'extérieur (5) = (3-4)	14 258	90,5	122 680	61,6
6. Moins : secteur public local				
. administrations locales	68	0,4	25 233	12,6
. secteur paraétatique local	33	0,2	4 268	2,1
Total (6)	101	0,6	29 501	14,7
7. Entreprises privées genevoises indépendantes de l'extérieur (7) = (5-6)	14 157	89,9	93 179	46,9
8. Moins : entreprises privées genevoises avec participations financières genevoises				
. entreprises avec participations majoritaires	81	0,5	3 101	1,6
. entreprises avec participations minoritaires	13	0,1	146	0,1
Total (8)	94	0,6	3 247	1,7
9. Entreprises privées genevoises totalement indépendantes (9) = (8-7)	14 063	89,3	89 932	45,2

chapitre III

aspects régionaux de la dépendance économique

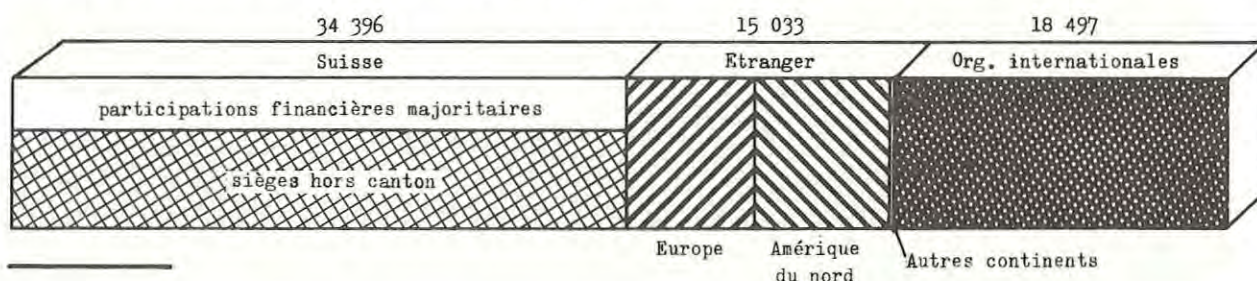
1. Part de la Suisse

Sur les 67 900 emplois offerts dans le canton par des entreprises extra-régionales établies à Genève, 18 500 (27,2%) se situent dans des organisations internationales ¹⁾, 34 400 (50,7%) se rapportent à des entreprises avec siège en Suisse et 15 000 (22,1%) à des sociétés étrangères (voir graphique 2). Parmi les entreprises dépendant d'autres régions, 63,7% sont contrôlées par des entreprises ayant leur siège en Suisse (qui occupent 69,5% des personnes travaillant dans des organismes extra-régionaux, organisations internationales non comprises). En tenant compte des sociétés avec des participations financières minoritaires ou intégrées dans un groupe national, la part des entreprises suisses diminue et se fixe à 63,4% mais, en termes d'emploi, elle augmente à 71,5%.

La dépendance économique à l'égard d'entreprises suisses s'explique, avant tout, par la présence d'entreprises dont le siège est extérieur au canton. Celles-ci représentent 85,1% des entreprises suisses dont dépendent totalement des établissements genevois et elles rassemblent 64,8% des emplois dépendant d'entreprises suisses. Le contrôle de sociétés genevoises par la prise de participations financières majoritaires porte, en effet, sur 14,9% des entreprises et 35,2% des emplois dépendant de sociétés helvétiques.

Graphique 2

Répartition des emplois des entreprises dépendant de l'extérieur du canton



1) Ces emplois sont rappelés pour mémoire et ne font pas l'objet d'une répartition géographique puisqu'ils ne dépendent pas d'une région particulière.

DEFINITION DE L'ORIGINE DES ENTREPRISES

Définition

- L'origine des entreprises qui possèdent des établissements dans le canton ou qui ont des participations financières dans des entreprises ayant leur siège à Genève est déterminée ainsi :
 - pour les entreprises dont le siège est situé hors de Genève, on retient le canton où est implanté le siège administratif (la direction) de l'entreprise (le siège statutaire peut être situé dans un autre canton);
 - pour les entreprises genevoises avec des participations financières d'entreprises extra-régionales, les participations financières sont attribuées à une seule région (canton ou pays) en tenant compte de l'origine (siège administratif) de l'entreprise qui détient la plus grosse participation. En cas d'égalité entre plusieurs sociétés de régions différentes, le domicile des administrateurs et/ou des directeurs ainsi que, pour les étrangers, leur origine sont utilisés comme critères de classement. Les participations financières indéterminées (0,1% en termes d'emploi) ne sont pas attribuées à des régions.
- Il convient de rappeler que seuls les liens de dépendance directe sont enregistrés. Une entreprise qui a son siège dans une région A peut être elle-même une filiale d'une entreprise d'une région B ou avoir des participations financières importantes de sociétés des régions C, D, etc. En particulier, de nombreuses filiales de sociétés étrangères ayant leur siège à Zurich ou à Bâle, par exemple, disposent d'établissements secondaires à Genève; dans cette analyse, ceux-ci dépendent de ces cantons et non de l'étranger.

2. Importance des différents cantons

Les entreprises de trois cantons contrôlent 72,8% des emplois dépendant d'entreprises extra-régionales helvétiques, Zurich : 12 906 emplois (37,5%), Berne : 7 703 (22,4%) et Bâle-Ville : 4 419 (12,9%). Fribourg (7,3% des emplois) et Vaud (6,1%), Argovie (4,4%) et Zoug (3,3%) ainsi que Neuchâtel (2,6%) ont une présence significative dans l'économie genevoise. Ils contrôlent 23,7% des emplois dépendant d'entreprises helvétiques ¹⁾. Les 16 autres cantons jouent un rôle marginal : leur part totale s'établit à 3,6%.

En faisant abstraction des entreprises du secteur public fédéral ayant leur siège dans le canton de Berne (5 806 emplois sur les 6 215 du secteur public fédéral), la part du canton de Berne dans les emplois "dépendants" tombe à 6,7%, ce qui le place au 5e rang des cantons suisses.

Les 70,3% des emplois dépendant d'entreprises suisses non genevoises se situent dans des entreprises qui occupent au moins 100 personnes dans le canton. Cette proportion est dépassée pour les entreprises qui ont leur siège dans les cantons de Fribourg (75,0%), de Zoug (77,5%), d'Argovie et de Bâle-

1) Par simplification, on admet qu'un canton contrôle des emplois ou que des emplois dépendent d'un canton. En fait, il s'agit d'entreprises ayant leur siège dans un canton qui contrôlent des entreprises actives à Genève qui ont un effectif donné de personnes occupées.

Tableau 3

Emplois dépendant d'entreprises suisses

Régions, cantons	Nombre d'emplois	%	Régions, cantons	Nombre d'emplois	%
Suisse alémanique	28 726	83,5	Suisse romande	5 544	16,1
dont Zurich	12 906	37,5	dont Fribourg	2 515	7,3
Berne	7 703	22,4	Vaud	2 085	6,1
Bâle-Ville	4 419	12,9	Neuchâtel	904	2,6
Argovie	1 520	4,4	Valais	40	0,1
Zoug	1 121	3,3			
			Ensemble de la Suisse	34 396	100,0

Ville (80,1%) ainsi que de Berne (85,2%). Pour les autres cantons, cette part est inférieure à 50%. Globalement, les emplois "dépendants" offerts par des entreprises occupant au moins 100 personnes à Genève, sont contrôlés à raison de 86,9% par des entreprises alémaniques et de 13,1% par des sociétés romandes.

Toutes tailles d'entreprises confondues, la Suisse alémanique contrôle 28 726 emplois situés dans le canton, soit les 83,5% des emplois dépendant d'entreprises suisses¹⁾. Cette part s'élève à 91,0% pour les entreprises qui ont leur siège hors du canton et qui disposent d'établissements secondaires à Genève. En éliminant l'influence de la taille des deux principales régions linguistiques du pays - en termes d'emplois, le poids relatif des cantons romands s'établit à 22,2% et, sans tenir compte de Genève, à 15,2% - la prépondérance des entreprises alémaniques s'estompe. La part des emplois dépendant des cantons alémaniques par rapport à leur importance économique est de 1,37% contre 1,28% pour les cantons romands (moyenne de la Suisse : 1,31%). En éliminant le secteur public fédéral, ces taux passent à 1,09% pour la Suisse alémanique et à 1,28% pour la Suisse romande. Ainsi, l'ampleur de la dépendance économique à l'égard de la Suisse alémanique est forte (en chiffres absolus) en raison de son poids économique, mais son intensité (mesurée en chiffres relatifs) est inférieure à celle constatée pour la Suisse romande.

En valeur relative, le canton de Fribourg (siège de nombreuses holdings) occupe la première place par la proportion d'emplois qu'il contrôle dans le canton compte tenu de son importance économique; il est suivi de Bâle-Ville, Zoug et Zurich. Berne, Neuchâtel et Vaud, régions de l'ouest du Plateau, occupent les rangs suivants. En revanche, les liens de l'économie genevoise avec les régions de l'est et sud du pays ainsi que, dans une certaine mesure, avec la Suisse centrale sont beaucoup plus ténus. Ces données confirment l'importance économique de la région zurichoise (au sens large), de Bâle ainsi que de l'axe de développement constitué par le Plateau.

1) Cette proportion s'établit à 58,1% si l'on tient également compte des emplois dépendant de sociétés étrangères.

La répartition entre les secteurs secondaire et tertiaire des emplois dépendant d'entreprises suisses est proche de celle enregistrée pour l'ensemble des emplois : 70,6% de ceux-là sont rattachés au tertiaire contre 72,1% pour l'ensemble des personnes occupées dans le canton. Cette proportion est plus marquée pour les emplois contrôlés par la Suisse alémanique (76,2% des emplois dans le tertiaire et 23,8% dans le secondaire) que pour ceux dépendant d'entreprises romandes (tertiaire : 41,2%; secondaire : 58,8%). Les proportions des emplois tertiaires dépendant des cantons les plus importants sont les suivantes: Berne, 94,5% (77,6% sans le secteur public fédéral); Zurich : 83,5%; Bâle : 65,6%; Fribourg : 43,8%; Vaud : 53,4%; Neuchâtel : 6,5%. Toutefois, il faut remarquer que les emplois industriels dépendant d'entreprises zurichaises et bâloises sont plus nombreux que ceux contrôlés par l'ensemble de la Suisse romande. L'analyse de ces chiffres met également en évidence la spécialisation industrielle de Neuchâtel et le rôle régional du canton de Vaud à l'échelle de la Romandie. Principal canton romand, occupant une position géographique centrale, il abrite le siège de nombreuses entreprises actives au niveau romand. Pour le secteur secondaire, ces données révèlent une certaine intégration économique "romande" dont l'origine est assez ancienne. Elles confirment également que les entreprises du tertiaire sont localisées principalement dans les grandes agglomérations : Zurich, Bâle et Berne. Dans ce secteur, la faible influence des cantons romands sur l'économie genevoise résulte probablement de la puissance de Genève dans ce domaine : les sièges de nombreuses sociétés de services actives dans les autres cantons francophones se situent à Genève.

Finalement, il faut remarquer que le fait d'enregistrer le canton d'origine des entreprises et non leur commune contribue à diffuser géographiquement le phénomène de la dépendance économique. Si la faible influence économique sur le canton de Genève des régions alpines et de Suisse orientale est manifeste, le rôle de l'important pôle de développement constitué par la partie alémanique du Plateau et la région bâloise apparaît de façon moins manifeste.

Ces quelques éléments d'analyse contribuent à rappeler que la séparation par régions linguistiques, basée sur des critères culturels, qui est fréquemment utilisée dans l'analyse de la réalité économique suisse, est moins explicative à l'échelon national que la reconnaissance de clivages régionaux de nature économique ou démographique.

3. Importance des différents pays

A Genève, 15 000 emplois dépendent de pays étrangers (rappel : 12 900 emplois dépendent du canton de Zurich). Ils se répartissent à peu près équitablement entre l'Amérique du Nord (50,4%) et l'Europe (47,5%) alors que 2,1% sont rattachés aux autres continents.

Les 2/3 (66,5%) des emplois contrôlés par l'étranger sont offerts par des entreprises occupant au moins 100 personnes dans le canton (rappel : proportion pour la Suisse 70,3%). Cette part s'élève à 77,1% pour l'Amérique du Nord et s'établit à 58,3% pour l'Europe.

Tableau 4

Emplois dépendant d'entreprises étrangères

Continents, pays	Nombre d'emplois	%	Continents, pays	Nombre d'emplois	%
Europe	7 143	47,5	Amérique du Nord dont <i>Etats-Unis</i>	7 573 7 416	50,4 49,3
<i>dont France</i>	2 842	18,9	Asie et Océanie	178	1,2
<i>Royaume-Uni</i>	1 575	10,5	Amérique du Centre et du Sud	75	0,5
<i>Italie</i>	532	3,5	Afrique	64	0,4
<i>Luxembourg</i>	438	2,9			
<i>Pays-Bas</i>	433	2,9			
<i>Danemark</i>	421	2,8			
			Total : pays étran- gers	15 033	100,0

Les entreprises de deux pays européens ont des liens relativement étroits avec l'économie genevoise : 2 842 emplois (18,9% de ceux qui dépendent de l'étranger) sont contrôlés par des entreprises françaises et 1 575 (10,5%) par des sociétés britanniques. Ces deux pays regroupent 61,8% des emplois dépendant d'entreprises ayant leur siège en Europe. Cinq autres pays (Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark et Belgique) devancent l'Allemagne fédérale dont les entreprises contrôlent 0,5% des emplois du canton (1,7% par rapport aux seuls pays étrangers et 3,6% aux européens). Ces données sont significatives de certaines relations privilégiées entre des régions voisines de même langue, sinon de culture semblable. Genève constitue certainement un point d'appui important pour des entreprises françaises qui développent leur activité sur le marché suisse ou qui désirent disposer d'un centre d'action hors de leur pays, rôle que remplit probablement Zurich ou Zoug pour de nombreuses entreprises allemandes. La présence d'entreprises françaises se retrouve dans toutes les classes économiques du secondaire et du tertiaire genevois et elle concerne de nombreuses petites ou moyennes entreprises (46,0% des emplois contrôlés par la France se situent dans des sociétés occupant moins de 100 personnes dans le canton). Les participations du Royaume-Uni se situent essentiellement dans les domaines industriel et bancaire et elles portent sur de relativement grandes entreprises (70,6% des emplois se situent dans des sociétés occupant au moins 100 personnes à Genève).

L'importance des relations économiques franco-genevoises est confirmée par les échanges extérieurs du canton. La France est le principal partenaire commercial de Genève alors que l'Allemagne occupe cette place à l'échelon national : 39,0% des importations effectuées par des entreprises établies à Genève proviennent de France (13,9% pour l'ensemble de la Suisse) et 18,9% des exportations genevoises sont destinées à la France (8,9% pour l'ensemble de la Suisse) selon les données du commerce extérieur de la Suisse pour 1975.

Une attractivité économique indéniable existe entre cantons ou régions suisses et les pays limitrophes. Au travers des liens qui en découlent, se développe une certaine émulation dont les conséquences sont d'autant plus favorables, aux yeux de plusieurs observateurs, qu'elle concerne des pays particulièrement dynamiques ou concurrentiels de l'économie suisse.

L'importance des entreprises américaines dans l'économie genevoise est grande. Ce pays se place directement derrière le canton de Zurich et devant Bâle-Ville, en termes d'emplois contrôlés (déduction faite du personnel fédéral travaillant à Genève). La forte présence de sociétés de ce pays découle principalement de l'implantation à Genève de nombreux sièges européens d'entreprises transnationales d'origine américaine.

Les emplois contrôlés par des entreprises d'autres continents se situent souvent dans le domaine des transports (offices de tourisme, compagnies aériennes). Le Japon (0,2% des emplois contrôlés par l'étranger) a une place peu importante et la faible représentation des pays du Proche-Orient doit être mise en rapport avec la date de l'enquête (1975).

Les participations majoritaires étrangères concernent principalement les entreprises du secteur tertiaire. Les 81,3% des emplois contrôlés par des sociétés étrangères se situent dans ce secteur contre 18,7% dans le secondaire et 16,7% pour la seule industrie. Cinq pays ont des participations majoritaires dans le secteur secondaire : les Etats-Unis (1 281 emplois, soit 17,3% de ceux dépendant de ce pays), la France (726 emplois, soit 25,5%), le Royaume-Uni (598 emplois, soit 38,0%), l'Allemagne (125 emplois, soit 48,4%) et le Luxembourg (76 emplois, soit 17,4%). Les principales participations étrangères se rapportent aux domaines commercial (39,7%; Europe : 25,5%, Amérique du Nord : 54,2%) et financier (25,2%; Europe : 36,3%, Amérique du Nord : 15,6%).

En conclusion, il convient de souligner que la dépendance économique est nettement plus marquée à l'égard de la Suisse (69,5% des emplois dépendants) que de l'étranger (30,5%). Les liens de dépendance avec la Suisse prennent principalement la forme d'implantation d'établissements locaux par des entreprises ayant leur siège dans un autre canton ou d'intégration complète dans le cadre de sociétés helvétiques (64,8% des emplois contrôlés par d'autres cantons) et ils ont accessoirement la forme de participations financières majoritaires (35,2%). Le contrôle par des entreprises suisses est relativement plus marqué dans le secondaire que dans le tertiaire par rapport à la répartition sectorielle des emplois du canton au contraire des participations étrangères.

Ces données confirment, d'une part, l'attrait et la spécialisation de Genève dans le domaine des services et du commerce, puisque de nombreuses entreprises étrangères s'établissent à Genève pour y développer ce type d'activité. Elles montrent, d'autre part, la forte intégration économique à l'échelle nationale qui est particulièrement marquée entre les grands centres urbains. Pour l'industrie, cette intégration reflète également les tendances profondes à la création de groupes ayant une taille suffisante pour faire face à l'accroissement de la concurrence internationale et pour conserver l'avance technologique de la Suisse dans de nombreux domaines.

chapitre IV

aspects sectoriels de la dépendance économique

1. Degrés de dépendance

Le degré de dépendance de l'ensemble des emplois genevois s'établit à 34,1%. Il s'établit à 23,4% dans le secteur secondaire et s'élève à 38,2% dans le tertiaire. Même en faisant abstraction des organisations internationales, le degré de dépendance du tertiaire dépasse celui du secteur secondaire (29,1% contre 23,4%).

Pour les grandes entreprises (100 emplois ou plus dans le canton), le degré de dépendance est plus élevé : 46,3% (37,3% sans les organisations internationales) et il reste supérieur dans le tertiaire : 51,1% (39,2% sans les organisations internationales) à celui constaté dans le secteur secondaire : 32,8%.

Les degrés de dépendance sont particulièrement faibles dans la classe économique de l'énergie et de la protection de l'environnement (1,1%) qui est rattachée, pour l'essentiel, au secteur public local (communes et canton) et dans la construction (5,2%) qui constitue une activité locale, c'est-à-dire orientée vers le marché régional et ayant pour fonction la satisfaction des besoins de la population locale. Dans l'industrie, le taux moyen de dépendance s'établit à 30,8% et il recouvre des situations fortement contrastées : taux de dépendance de 99,7% pour le tabac et de 1,2% pour l'industrie du bois. On remarque une relation entre les degrés de dépendance et les fonctions des diverses branches. Les activités locales sont généralement moins dépendantes ou intégrées que les activités exportatrices (ou de la base économique cantonale)¹⁾. Ainsi, par exemple, les degrés de dépendance sont également faibles pour l'habillement (4,2%), la métallurgie et les installateurs du bâtiment (6,4%) et l'industrie alimentaire (15,4%). Toutefois, certaines productions destinées à un marché principalement régional sont fortement intégrées : le degré de dépendance de la branche des boissons s'élève à 84,0%, ce qui reflète une forte concentration économique au niveau national. Pour les autres branches importantes de l'industrie, les degrés de dépendance sont de 25,2% pour les arts graphiques, qui ont une fonction à la fois locale et "basique", de 29,7% pour l'horlogerie et la bijouterie, qui ont mieux su s'adapter à Genève qu'en Suisse aux conditions nouvelles du marché, grâce à une plus forte concentration des entreprises et à une production de haut de gamme, de 36,7% dans la chimie et de 54,0% dans la branche des machines et appareils. Cette branche qui regroupe 28,6% des emplois industriels rassemble la moitié (50,0%) des emplois dépendants situés dans cette classe économique.

1) Voir à ce sujet : SCS; le secteur international à Genève, collection "Etudes", No 3, juin 1978 (épuisé), pages 113 à 115 (Quelques notions d'analyse régionale).

Tableau 5

Emplois et degré de dépendance économique, par classe économique

Classe économique	Emplois totaux	Emplois dépen- dant d'entre- prises extra- régionales	Degré de dépendance (%)	Dépendance par rapport à	
				Suisse (%)	Etranger (%)
Secteur secondaire	55 330	12 935	23,4	18,3	5,1
Industrie, arts et métiers	39 727	12 251	30,8	24,5	6,3
Bâtiment, génie civil, carrières	12 810	653	5,1	3,0	2,1
Energie, protection de l'environnement	2 793	31	1,1	0,1	1,0
Secteur tertiaire	143 924	54 991	38,2	16,8	21,4
Commerce	33 868	11 956	35,3	17,7	17,6
Banques, assurances, immo- bilier, location	16 824	11 217	66,7	44,1	22,6
Transports, communications, hôtellerie	22 606	8 766	38,8	34,8	4,0
Autres services	70 626	23 052 ¹⁾	32,6	4,2	28,4 ²⁾
TOTAL	199 254	67 926	34,1	17,3	16,8

1) Dont 18 497 emplois dans les organisations internationales et les missions permanentes.

2) 2,2% se rapportent à des participations financières étrangères majoritaires et 26,2% aux organisations internationales et missions permanentes.

Si l'on considère les seules entreprises occupant plus de 100 personnes dans le canton, quelques taux de dépendance diminuent : bois et énergie (0,0%), horlogerie (23,6%); d'autres atteignent 100,0% : tabac et papier, et la plupart s'accroissent : machines et appareils (59,7%), plastique et cuir (52,1%), arts graphiques (42,9%), etc. A noter que le degré de pénétration économique, qui tient compte des participations minoritaires, s'élève à 82,8% pour les entreprises d'au moins 100 personnes de la branche des machines et appareils.

Dans le tertiaire, les degrés de dépendance les plus élevés sont constatés pour les organisations internationales (100,0%), les postes et communications (87,3%) qui sont pour l'essentiel rattachées au secteur public fédéral, les

banques (76,0%) en raison notamment de la forte concentration de ce secteur à l'échelon suisse - 43,6% des emplois de la branche sont offerts par des établissements secondaires d'entreprises ayant leur siège dans un autre canton -, la recherche (58,5%) qui est principalement le fait d'organismes internationaux, les assurances (57,4% dont 43,6% des emplois se situent dans des agences appartenant à des entreprises extra-régionales) et le commerce de gros (53,6%) où sont regroupés de nombreux sièges européens de sociétés transnationales d'origine américaine. En revanche, les degrés de dépendance sont faibles pour l'hygiène publique (0,4%) - hôpitaux, cabinets médicaux privés -, l'instruction (3,0%) qui est essentiellement cantonale et publique, les activités de réparation et d'entretien (8,5%) de nature essentiellement locale, l'hôtellerie et la restauration (9,5%), l'administration publique (10,5%) - en raison des administrations fédérales -, le nettoyage (16,1%) où les participations sont surtout étrangères, et l'immobilier (16,7%).

Le degré de dépendance des grandes entreprises (celles qui occupent au moins 100 personnes dans le canton) est également plus marqué dans le tertiaire (51,1% en termes d'emplois contre 38,2% pour l'ensemble des entreprises du tertiaire). Les taux de dépendance ne diminuent que pour les assurances (57,2%), l'administration publique (9,5%), l'instruction (2,6%), l'hygiène publique et la réparation (0,0%) qui sont, pour la plupart, peu dépendantes de l'extérieur. Ce degré passe à 100,0% pour les postes et communications, la recherche et les organisations religieuses ou idéologiques. Il progresse fortement pour le commerce de gros (82,9%) et de détail (35,5%) où le degré de pénétration s'élève même à 85,7% pour les commerces comptant au moins 100 salariés, les banques (80,0%), l'hôtellerie (37,4%), les services commerciaux (57,7%), la culture et les loisirs (84,7%) et la branche du nettoyage (26,9%).

Ces éléments confirment que la dépendance économique ne saurait s'interpréter comme une manifestation de "faiblesse économique". Souvent, les degrés de dépendance sont particulièrement élevés pour les branches économiques dans lesquelles le canton s'est spécialisé et qui ont fortement contribué à son développement. L'examen complet des diverses branches et régions confirme que la dépendance économique est un des aspects du processus de croissance et de concentration économique. Organisations internationales, banques, commerce de gros, qui ont des degrés de dépendance élevés, ont enregistré une croissance annuelle moyenne des effectifs de 6,6% contre 2,8% pour l'ensemble des branches de l'économie cantonale entre 1955 et 1975.

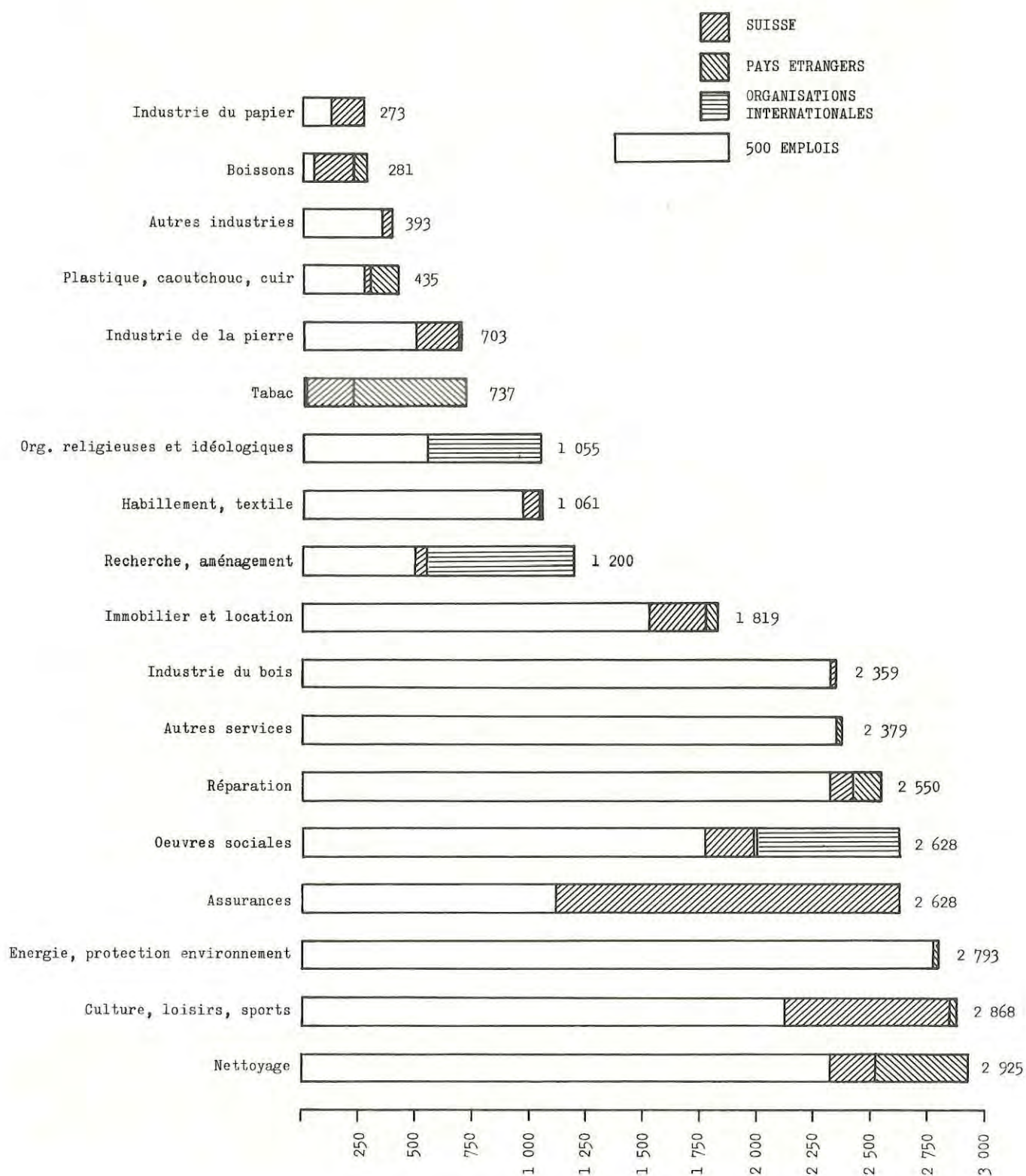
2. Origine et type de contrôle

Dans l'industrie, la dépendance économique résulte principalement du rachat d'entreprises locales par des sociétés helvétiques¹⁾. Sur les 30,8% d'emplois "dépendants", 19,7% le sont par le biais de participations majoritaires suisses, 6,3% par celui de participations étrangères et 4,8% se situent dans des établissements secondaires d'entreprises suisses extra-régionales. La proportion des emplois offerts par des sociétés dont le siège est extérieur au canton n'est significative que dans des branches ayant une fonction principalement locale à Genève : boissons (63,3%), textiles (12,6%) et produits alimentaires (10,3%). Le contrôle direct par des entreprises étrangères n'est important que

1) En fait, il peut s'agir également de filiales suisses d'entreprises étrangères.

Graphique 3

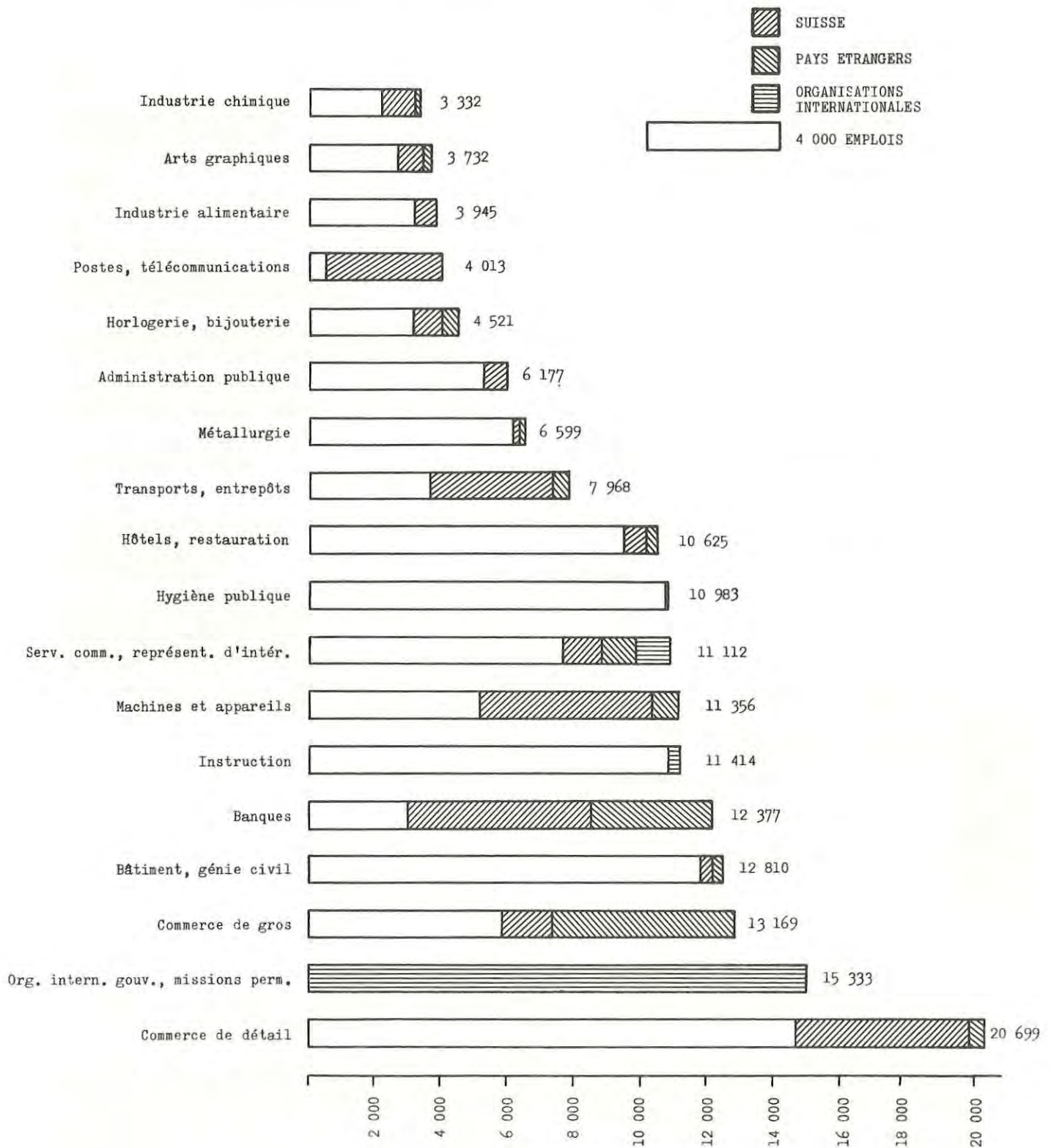
Emplois selon l'origine des entreprises, par branche économique¹⁾



¹⁾ Branches comptant moins de 3 000 emplois.

Graphique 3 (suite)

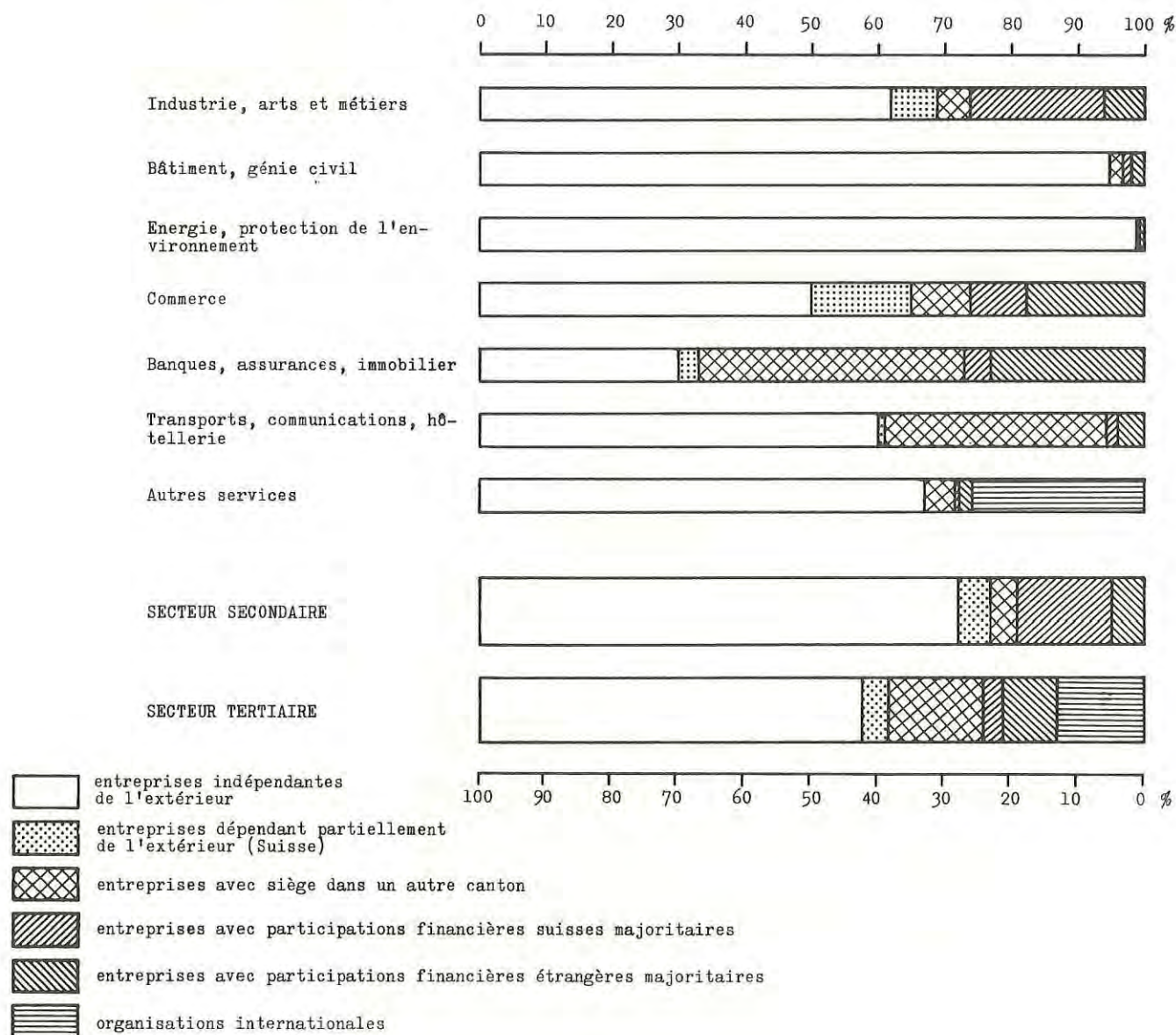
Emplois selon l'origine des entreprises, par branche économique¹⁾



¹⁾ Branches comptant plus de 3 000 emplois.

Graphique 4

Répartition des emplois selon le type de dépendance et l'origine des entreprises, par classe économique, en %



dans quatre branches : le tabac (68,2%) et les boissons (20,7%) dont les degrés de dépendance sont élevés, le plastique et cuir (29,7%) et l'horlogerie (10,0%) où la dépendance à l'égard d'entreprises suisses est faible.

En revanche, dans le tertiaire, le rôle des entreprises suisses extra-régionales est beaucoup plus marqué puisqu'elles occupent 14,0% des travailleurs de ce secteur contre 2,8% pour les entreprises genevoises dont le capital appartient en majorité à des sociétés suisses. Les participations financières étrangères sont plus importantes que ces dernières et elles concernent 8,5% des salariés. Les autres emplois "dépendants" (12,9%) se situent dans les organisations internationales. Les emplois dépendant d'entreprises ou d'organismes dont le

siège est extérieur au canton sont particulièrement nombreux dans les branches qui se rattachent en partie au secteur public fédéral - postes et télécommunications (87,0%), transports (45,2%), culture et loisirs (24,9%) - et dans le domaine financier - banques et assurances (43,6%) ainsi que, dans une certaine mesure, immobilier (10,4%) et représentation d'intérêts (10,3%). La plupart de ces activités constituent des réseaux couvrant l'ensemble du pays. Ceux-ci résultent soit de l'extension géographique d'entreprises extra-régionales qui implantent de nouveaux établissements dans la région, soit de l'intégration progressive d'entreprises actives à l'échelle régionale. Les participations financières majoritaires d'origine suisse dépassent 5,0% des emplois dans les seules branches des assurances (13,8%) et du commerce de détail (11,6%). Le contrôle par des entreprises étrangères est particulièrement marqué dans le commerce de gros (41,7% contre 4,1% pour la Suisse), les banques (30,2%) et le nettoyage (13,9%)¹⁾.

Proportionnellement, les grandes entreprises sont plus touchées par le phénomène de la dépendance dans le secteur secondaire que dans celui des services. L'évolution industrielle caractérisée par le renforcement des grands groupes et le maintien de nombreuses petites entreprises très mobiles et spécialisées, généralement juridiquement indépendantes, qui est constatée depuis de nombreuses années, va probablement transformer aussi les structures du secteur tertiaire au cours des prochaines décennies. Depuis 1975, cette tendance s'est déjà manifestée dans le canton sans qu'elle puisse, toutefois, être évaluée quantitativement.

En conclusion, l'intégration du secteur secondaire, en particulier de l'industrie, est avant tout nationale avec une prépondérance des liens avec les grands centres industriels du nord de la Suisse alors que celle du tertiaire, plus importante, a une dimension internationale en raison, d'une part, de la présence des institutions internationales et, d'autre part, des relations nombreuses avec l'Amérique du Nord et quelques pays européens. La Suisse ayant une position avancée, fortement concurrentielle en matière industrielle, l'orientation nationale de la dépendance de ce secteur est, somme toute, une garantie de progrès alors que le caractère international du contrôle du tertiaire reflète une utilisation assez judicieuse des atouts du canton qui lui ont permis de développer un fort "tertiaire international" ouvert à l'intensification des relations et des échanges mondiaux. Au cours des dernières années, la concurrence de Bruxelles, de Luxembourg, dans une moindre mesure, et de Londres, à un autre niveau, s'est renforcée avec l'élargissement de la CEE. Mais de nombreux indices montrent qu'actuellement Genève est redevenu fortement attractif pour l'implantation de centres d'activité de sociétés transnationales ou de grandes entreprises internationales grâce à ses réseaux de communications et de télécommunications, à la qualité de sa main-d'oeuvre, à sa taille humaine, à la qualité de son environnement, à ses conditions de vie et au niveaux relatifs des prix et des coûts.

1) En annexe, deux tableaux répartissent les emplois dépendant de l'extérieur par classe économique et région. Ils mettent en évidence la structure des participations des différentes régions et l'orientation de l'activité des entreprises extra-régionales dans l'économie du canton.

annexe

tableaux statistiques détaillés

Tableau 6

Répartition par classe économique des emplois dépendant de l'extérieur,
selon la région d'origine

Classes économiques	Part de la classe dans l'emploi global	Part dans les emplois dépendants	Suisse	Pays étrangers	. Europe	. Amérique du Nord	. Autres continents	Organisations inter- nationales
Secteur secondaire	27,9	19,0	29,4	18,7	21,3	16,9	-	-
Industrie, arts et métiers	20,1	18,0	28,3	16,7	17,2	16,9	-	-
Bâtiment, génie civil, carrières	6,4	1,0	1,1	1,8	3,7	-	-	-
Energie, protection de l'environnement	1,4	0,0	0,0	0,2	0,4	-	-	-
Secteur tertiaire	72,1	81,0	70,6	81,3	78,7	83,1	100,0	100,0
Commerce	17,0	17,6	17,4	39,8	25,6	54,2	12,6	-
Banques, assurances, immo- bilier, location	8,4	16,5	21,6	25,3	36,3	15,6	9,5	-
Transports, communications, hôtellerie	11,3	12,9	22,9	5,9	3,8	5,5	67,5	0,0
Autres services	35,4	34,0	8,7	10,3	13,0	7,8	10,4	100,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Remarques :

Dans le tableau 6, les effectifs dépendant de chaque région sont rendus égaux (100%) pour mettre en évidence leur répartition par classe économique. Dans le tableau 7, les effectifs de chaque branche dépendant de l'extérieur sont rendus égaux (100%) afin de comparer leur distribution par région. Le tableau 7 est normalement lu "par ligne". Si on l'examine "par colonne", on remarque, par exemple, que l'Europe qui globalement contrôle 10,4% des emplois "dépendants" du canton, en commande les 23,0% dans le secteur bancaire et les 40,9% dans le bâtiment et le génie civil. Cet examen permet de saisir les branches économiques dans lesquelles les différentes régions interviennent

Tableau 7

Répartition par région des emplois dépendant de l'extérieur,
selon la classe économique

Classes économiques	Suisse	dont Suisse alémanique	Europe	Amérique du Nord	Autres continents	Organisations internationales	Total	. dont pays étrangers
Secteur secondaire	78,3	53,0	11,8	9,9	-	-	100,0	21,7
Industrie, arts et métiers	79,5	53,3	10,0	10,5	-	-	100,0	20,5
Bâtiment, génie civil, carrières	59,1	50,5	40,9	-	-	-	100,0	40,9
Energie, protection de l'environnement	9,7	-	90,3	-	-	-	100,0	90,3
Secteur tertiaire	44,1	39,8	10,2	11,5	0,6	36,6	100,0	22,3
Commerce	50,1	38,6	15,2	34,4	0,3	-	100,0	49,9
Banques, assurances, immobilier, location	66,2	63,4	23,0	10,5	0,3	-	100,0	33,8
Transports, communications, hôtellerie	89,7	86,6	3,1	4,7	2,5	0,0	100,0	10,3
Autres services	13,1	11,0	4,0	2,6	0,1	80,2	100,0	6,7
TOTAL	50,6	42,3	10,4	11,2	0,6	27,2	100,0	22,2

plus ou moins intensément. Mais il masque l'ampleur réelle du phénomène; dans l'exemple choisi, les emplois dépendant de l'Europe dans la branche du bâtiment ne représentent que 3,7% des emplois contrôlés par ce continent tandis que ceux du secteur bancaire en constituent les 36,3% (voir tableau 6). De même, le tableau 6, qui se lit normalement par colonne, peut être examiné par ligne : dans ce cas, il permet de déceler la spécialisation relative des différentes régions sans tenir compte du poids de leur influence. Un lecteur averti peut combiner ces deux types de lecture pour affiner l'analyse tout en prenant garde aux risques de mauvaises interprétations. La prudence conseille d'examiner ces tableaux dans "le sens qui aboutit à un total de 100,0%.

LISTE DES PUBLICATIONS EXTRAORDINAIRES

Collection "Aspects statistiques"

Déjà paru :

- No 1 — Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève (35 pages, prix : 4 F.) Février 1977
- No 2 — Les locaux commerciaux vacants au 1er décembre 1976 dans le canton de Genève (7 pages, prix : 3 F.) Mars 1977
- No 3 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (extraits du volume No 1 paru dans la collection "Etudes", 84 pages, prix : 5 F.) Mai 1977
- No 4 — Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève en 1976 et 1977 (21 pages, prix : 4 F.) Mai 1977
- No 5 — Evolution de l'emploi à Genève depuis 1973 (28 pages, prix : 4 F.) Juin 1977
- No 6 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève (61 pages, prix : 5 F.) Février 1978
- No 7 — Dépenses pour les travaux de construction en 1977 et 1978 à Genève (32 pages, prix : 4 F.) Avril 1978
- No 8 — Recensement fédéral des entreprises 1975 à Genève (60 pages, épuisé.) Juin 1978
- No 9 — Les organisations internationales à Genève en 1977-1978. Emplois, dépenses et réunions internationales (44 pages, prix : 4 F.) Décembre 1978
- No 10 — Franc suisse et économie genevoise. Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse; enquête auprès d'un échantillon d'entreprises; tourisme et hôtellerie (52 pages, prix : 4 F.) Janvier 1979
- No 11 — Perspectives d'évolution de la population du canton de Genève. Edition 1979 (56 pages, prix : 5 F.) Février 1979
- No 12 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1978 (56 pages, prix : 5 F.) Février 1979
- No 13 — Dépenses pour les travaux de construction en 1978 et 1979 à Genève (28 pages, prix : 4 F.) Mai 1979
- No 14 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1979 (51 pages, prix : 5 F.) Mars 1980
- Résultats des votations et élections à Genève en 1977 (33 pages, prix de la pochette : 5 F.)
- Résultats des votations et élections à Genève en 1978 (19 pages, prix de la pochette : 5 F.)
- Résultats des votations et élections à Genève en 1979 (25 pages, prix de la pochette : 5 F.)
- No 15 — Evolution de l'emploi à Genève (80 pages, prix : 5 F.) Mai 1980
- No 16 — La dépendance économique des entreprises du canton de Genève. Analyse par type et degré de dépendance, région et branche économique (31 pages, prix : 5 F.) Octobre 1980

A paraître :

- Résultats des votations et élections à Genève en 1979 (prix : 5 F.)

Collection "Etudes"

Déjà paru :

- No 1 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (616 pages, tirage limité; prix : 50 F.) Mai 1977
- No 2 — L'influence de la mortalité infantile sur la valeur de l'espérance de vie à la naissance (28 pages, prix : 4 F.) Octobre 1977
- No 3 — Le secteur international à Genève. Les emplois dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales à Genève en 1975-76. (132 pages, prix : 5 F.) Juin 1978
- No 4 — Genève dans les comparaisons internationales de prix. Résultats et problèmes méthodologiques (70 pages, prix : 7 F.) Décembre 1979